

Formation Prise en charge de l'insuffisance cardiaque

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- › Apports théoriques
- › Ateliers dossiers cliniques
- › Forums de discussion

INTERVENANTS

- › Cardiologue
CHU Clermont-Ferrand
- ›
CARDIAUVERGNE

€ TARIFS

- > Inter : 220 € / pers.
- > Intra : 1350 € j. / gr.

Approfondir ses connaissances physiopathologiques, pharmacologiques, cliniques et thérapeutiques pour assurer des soins en toute sécurité chez des patients en insuffisance cardiaque chronique.

PUBLIC CONCERNÉ

IDE, AS, kinésithérapeute, diététicien, APA, pharmacien.
(Groupe de 12 personnes maximum)

Prérequis : Aucun

OBJECTIFS

- › Connaître la pathologie
- › Maîtriser les stratégies thérapeutiques médicamenteuses ou non
- › Améliorer l'efficacité des prises en charge
- › Améliorer les pratiques professionnelles
- › Effectuer le suivi à domicile de manière holistique
- › Dépister, prévenir, prendre en charge les décompensations
- › Mettre en place, participer à des actions d'éducation thérapeutique
- › Améliorer la communication et la coordination entre les professionnels de santé
- › Participer à la télésurveillance

CONTENU

- › **Rappel des bases :**
 - Définition, épidémiologie, anatomie et physiologie de l'appareil cardiovasculaire.
- › **La pathologie : Insuffisance cardiaque droite et gauche :**
 - Physiopathologie, diagnostic, examen clinique (théorie), examens paracliniques, complications.
- › **Le traitement et la prise en charge**
 - Facteurs de risque, comorbidités, traitement pharmacologique, règles hygiéno-diététiques spécifiques.

hygiène techniques spécifiques.

› **La décompensation aiguë**

- Facteurs déclenchants, signes pathologiques (cliniques, respiratoires, hémodynamiques), examen clinique, anamnèse, prise en charge, connaître les critères d'hospitalisation (HAS).

› **Éducation thérapeutique**

- Définition, but, mise en oeuvre, étude de cas concrets.

✓ **ÉVALUATION DES ACQUIS**

⇒ **À l'issue** : Questionnaire

 **SATISFACTION DES PARTICIPANTS**



> **Durée** : 1 jour

> **Dates** : 25 septembre 2025